

LE MARCHAND DE RIRES

Il était une fois un homme qui, se rendant au marché, tomba sur l'étal d'un marchand de rires. Curieux, il s'approcha et demanda au vendeur de lui détailler sa marchandise.

« Ah ! répondit l'autre , c'est qu'il y a beaucoup de variétés, savez-vous ; mais je vais vous expliquer. Voici tout d'abord le rire classique, qu'on appelle aussi de bon cœur. C'est une variété commune, très appréciée ; j'en vends beaucoup. En tranche ou en éclats. Il est très facile, très simple d'utilisation. Là, vous avez le rire gras. Très connu. Un peu écoeurant à mon goût, mais qui se vend très très bien. Ici, nous avons une variété plus élaborée, le rire sous cape. Il paraît que cela vient de Byzance, ou de Venise, enfin quelque chose comme ça. Très bien aussi en tous cas. Voici le fameux rire jaune, et enfin voilà le célèbre fou-rire, vendu avec ses larmes. Comme vous le voyez, je possède une grande variété. Qu'est ce qui vous ferait plaisir ? »

L'homme hésitait. Soudain, son regard fut attiré par un sorte de bocal sombre, hermétiquement fermé, à l'écart, au fond de l'étal du marchand.

Il demanda « et...cela ? »

Le visage du commerçant changea de couleur. Il se pencha vers l'homme et à voix plus basse, il lui dit :

« Cela...hem... C'est un rire qui ne respecte rien, un rire qui n'a pas de limites, un rire grinçant, une rire qui fait réfléchir. On n'en trouve plus, mon bon Monsieur ; c'est devenu très rare. »

Et le marchand ajouta, après avoir jeté un coup d'œil inquiet alentour :

« Mais je ne peux pas vous le vendre Monsieur ; c'est interdit... »

© Philippe Coste Juin 2010

Note : ce conte est gracieusement mis à votre disposition, que vous souhaitiez l'utiliser dans un cadre privé ou professionnel. Seules sa reproduction et sa publication, sous quelque forme que ce soit sont subordonnées à l'autorisation écrite de l'auteur.